

# L'ECURIE *Bulletin de la FRED 74 – avril 2022*



FRED 74

Fédération Départementale des Randonneurs Equestres de Haute-Savoie  
Siège social : Chantal Domenge - 77 chemin du Charlet - 74270 Marlioz  
Mail : [ecurie74@free.fr](mailto:ecurie74@free.fr)

Affiliée à la Fédération Nationale EquiLiberté



## Sommaire

- 1 Le mot de la présidente  
AG 2022
- 2 Evènements 2022 :  
Débroussaillage, sorties  
PDIPR : Comité technique
- 3 PDIPR : Groupes de travail  
Entretien des chemins  
Défense des chemins
- 4 Droit des chemins, collectif  
« chemins en danger »
- 5 Itinéraires, hébergements

## Le mot de la présidente

L'actualité nous le rappelle, les libertés fondamentales de l'être humain sont sans cesse menacées. Parmi elles, le libre accès à la randonnée est grignoté par les intérêts privés. Les affaires en cours nous rappellent que la défense des chemins est un travail de longue haleine. Il nous faut dorénavant agir en amont auprès de nos sénateurs et députés pour faire évoluer la législation de manière à ce que les jurisprudences successives ne puissent plus la détourner au profit de ceux qui s'approprient le bien public et patrimoine inestimable que constituent nos chemins ruraux.

Votre présidente, **Chantal Domenge** : [ecurie74@free.fr](mailto:ecurie74@free.fr)



## Assemblée générale 2022

Malgré le pass vaccinal qui en a limité la participation, nous avons pu tenir notre assemblée générale en présentiel et conclure avec le traditionnel repas. Merci à tous pour votre soutien, présence, procurations (ou récupération de procurations...), qui nous encouragent à poursuivre nos actions.

Notre présidente Jacqueline Bonnefoy nous ayant adressé sa démission le 18 janvier, elle est remplacée par Chantal Domenge, et reprend la place de secrétaire. Vous avez reçu notre proposition de modification des buts de l'association, incluant tous types de randonneurs, afin de nous permettre de mieux défendre les chemins. Cette modification a été acceptée. Un compte-rendu détaillé vous a été envoyé, n'hésitez pas à le réclamer si vous ne l'avez pas reçu !



## débroussaillage

Vous souhaitez de l'aide pour ouvrir ou entretenir un chemin près de chez vous ? Contactez le bureau [ecurie74@free.fr](mailto:ecurie74@free.fr), ou directement des adhérents en utilisant la liste que nous vous diffusons régulièrement (n'hésitez pas à la redemander si besoin)

Les Journées des Chemins CODEVER auront lieu les **8 et 9 octobre 2022**. Elles permettent aux adeptes des différentes activités (marche, VTT, cheval, moto, quad, etc.) de s'unir pour rouvrir ou entretenir des chemins, et de tisser des liens favorisant une meilleure cohabitation. La FRED74 vous informera des actions prévues sur le département.

## sorties

- **dimanche 3 avril 2022**: Sortie attelage sur invitation de l'AEV au départ de **Serrières en Chautagne**
- **8 mai 2022** : Rando du Muguet en selle au départ de **Marlioz**
- **22 mai 2022** : Rando du Vuache en selle au départ de **Chenex**

**date à préciser** : Une autre sortie attelage sera organisée en cours d'année 2022.

Et peut-être d'autres sorties, en fonction des propositions des adhérents...

- **Rassemblement national Equiliberté** à Montcour (Vienne): du 21 au 25 juillet 2022 , c'est par ici :

<https://equiliberte86.jimdofree.com/>



## PDIPR : Comité technique



La FRED74 siège aux comités techniques qui valident les inscriptions de chemins au PDIPR. Le **mercredi 3 février 2022**, la réunion concernait le Schéma Directeur de **la Vallée Verte**, elle a eu lieu en visioconférence.

Constat : le balisage, vétuste, est à remettre à jour sur la plupart des sentiers.

Beaucoup de ces itinéraires étant praticables à cheval, nous regrettons que les élus ne souhaitent pas les inscrire également en équestre. Chantal a demandé les coordonnées du chargé de mission PDIPR sur le secteur, afin que les cavaliers locaux puissent évoquer le sujet avec lui.

## PDIPR : Groupes de travail

**RAPPEL** : pour faire inscrire des itinéraires équestres au PDIPR, c'est aux cavaliers locaux de solliciter leur Communauté de Communes ou d'Agglomération pour participer aux commissions d'élaboration du schéma directeur de randonnée et/ou rencontrer leur chargé de mission.

Cela relève parfois du parcours du combattant, car comme leur nom l'indique, les chargés de mission ont des emplois du temps...chargés ! et il faut déjà savoir de qui il s'agit sur son propre secteur.

Si besoin n'hésitez pas à nous contacter.



On se souvient que les équestres, cavaliers et meneurs, sur le secteur de Loisin avaient élaboré un projet de cheminements

équestres avec hébergements, à proposer pour inscription éventuelle. Les élus n'ayant pas répondu à leur demande depuis presque une année maintenant, ils vont contacter la personne en charge des PDIPR pour davantage de soutien ; à suivre...

Nous avons également proposé de nouveaux parcours sur la CC Usses et Rhône, sans succès pour l'instant, nous allons relancer le chargé de mission.

## Entretien des chemins

**Contamine-Sarzin** : Le chemin rural dit du Pont Fornant (entre le pont Peccoud et la Route du Pont Peccoud) s'est encore dégradé, il est profondément raviné par le ruissellement et impraticable aux attelages. Ce chemin étant inscrit au PDIPR pour une pratique de l'attelage, nous relançons le chargé de mission en charge des PDIPR sur le secteur, par mail envoyé le 20 février 2022.

**Mésigny** : Le chemin rural dit des Vignes, entre le chef-lieu et le chemin qui descend à Massy, a été partiellement ouvert et balisé piéton ; une circulation VTT ou équestre n'est

pas possible tout du long car certains arbres sont trop serrés. Nous contactons le chargé de mission sur la CC Fier et Usses, qui va aborder lui-même le Maire afin de voir s'il est possible de couper les arbres pour élargir le chemin.

### **Minzier :**

Le lundi 7 février, nous avons rencontré le maire de Minzier, afin d'évoquer l'élargissement du chemin rural dit de Chamoux ; actuellement la circulation est pédestre uniquement, les vélos et chevaux ne peuvent pas passer à cause de chicanes, clôtures, et passage trop étroit entre 2 arbres. Le Maire s'est montré à l'écoute, mais va-t-il intervenir ? à suivre...

## Défense des Chemins

### **M.....**

Suite à un arrêté de mise en « voie sans issue » des chemins ruraux de la T..... et de « C..... à C..... » à M....., nous avons été alertés par une cavalière du village. En fait, ces chemins ont été accaparés par deux riverains qui en obstruent l'accès, ils sont soutenus par la Maire et souhaitent acheter une portion des chemins. Les habitants et usagers locaux ont initié une pétition de protestation en direction de la Maire. La FRED74 a également diffusé cette pétition, et **remercie tous les adhérents** qui l'ont signée. Nous avons également effectué des démarches auprès de la Maire, qui n'ont pas abouti. Il faut dire qu'elle ne nous facilite pas la tâche, elle refuse de communiquer les documents administratifs et nous sommes obligés de faire intervenir la



CADA. Nous avons contacté des juristes car cette affaire est très complexe. Nous étudions avec eux comment récupérer ces chemins.

Afin d'unir nos forces pour la protection des chemins et gagner en efficacité (protection juridique permettant de rembourser des frais d'avocat si l'on va au TA), la FRED a repris son adhésion à CODEVER.

## Droit des Chemins, actions du collectif « chemins en danger »

Nous constatons que les jurisprudences sont de plus en plus défavorables à la conservation des chemins. La protection des chemins ruraux pose de nombreux problèmes : leur disparition est constatée par des personnes privées et des associations qui, individuellement, rencontrent d'énormes difficultés pour faire respecter ces biens, à l'origine créés pour l'usage du public et la pratique par tous :

- privatisation sauvage sans droits ni titre
- appropriation pure et simple,
- Entraves volontaires à la circulation,
- dégradations sans réparations

Conflits d'intérêts, statut juridique hybride n'en sont pas des moindres.

La FRED74, membre du collectif « chemins en danger », a écrit à plusieurs reprises aux députés et sénateurs afin d'appuyer les démarches de ce collectif.

Voici les Amendements obtenus en loi climat résilience en juillet 2021 :

--interdiction d'aliéner un chemin rural utilisé (article L161-2)

--Entretien possible des chemins par les associations de randonneurs ou d'usagers (article L161-11)

--l'échange de chemin rural (hélas notre demande d'enquête publique rejetée).

--Le recensement (non partiel).

Ont été refusées les propositions qui auraient permis d'avancer sur les chemins barrés par des riverains illégalement qui se permettent d'en interdire le passage des piétons et autres. C'est un thème où on voudrait bien avancer car la législation est insuffisante sur ce point.

Voici les points marquants concernant la loi « 4D », sortie en février 2022 :

- **Le nouveau pouvoir de police du maire** n'est pas mieux encadré. L'article L360-1 du Code de l'environnement ne change pas sur le fond. Les maires, les présidents de collectivités territoriales ou les préfets pourront donc interdire la circulation des personnes, des animaux domestiques et des véhicules (véhicules s'entend au sens large : un cycliste est un véhicule), dans les espaces protégés.
- **La prescription acquisitive** (dite « prescription trentenaire ») sera suspendue deux ans au maximum lorsque la commune décidera de réaliser l'inventaire de ses chemins ruraux. **Il faudra être vigilant, histoire de s'assurer qu'un chemin rural ne soit pas malencontreusement oublié dans l'inventaire.**
- **L'échange d'un chemin rural** contre une parcelle, dans le but de modifier son tracé, est désormais autorisé, moyennant quelques conditions de continuité, de largeur et de « qualité environnementale, notamment au regard de la biodiversité ». **Ce dernier critère, bien flou, sera propice aux contentieux. Plus grave : l'échange pourra se faire en quasi-catifimini : pas de véritable consultation du public, ni d'enquête publique.**
- **La « désaffectation administrative »** d'un chemin rural ne devrait plus être possible. **A vérifier à l'usage, car le texte est ambigu.**
- **Il sera toujours possible de vendre un chemin accaparé à celui qui l'accapare... La morale, c'est qu'il n'y en a pas : entrez, labourez, et vous serez récompensé !**

**La FRED74 continue à interpeller nos élus afin de faire évoluer la loi. Des courriers ont adressés aux sénateurs et députés de Haute-Savoie le 28 février.**

Madame la députée Virginie Duby-Muller et Monsieur le Sénateur Cyril Pellevat ont répondu à notre courrier en adressant une question écrite visant à améliorer la protection des chemins ruraux. Madame la députée Véronique Riotton a également déposé une question écrite.

En 2022 après les élections, le collectif soumettra aux élus une proposition de loi sur les Chemins Ruraux ; le combat continue !

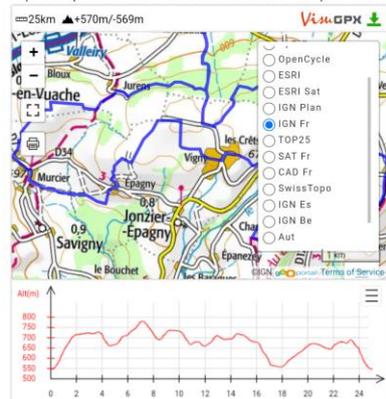


## Itinéraires, hébergements

### boucle au pays du Vuache

Par Chantal Domenge, dimanche 19 septembre 2021 à 20:25 : Itinéraires boucles une journée

Jolie boucle vallonnée entre bois et prairies avec quelques superbes points de vue sur le Léman et les Préalpes.



Vous souhaitez préparer vos futures randonnées ? La FRED peut vous y aider !

Des itinéraires sont en ligne sur le blog :

<http://ecurie74.free.fr/index.php?Cartes>

Notre association bénéficie d'un abonnement Premium à VisuGpx, ce qui vous permet de visualiser les parcours en carte IGN, en plus des formats « vue aérienne », « cadastre », etc.



D'autre part la FRED dispose d'une banque d'itinéraires « traversants » sur presque toutes les cartes IGN la Haute-Savoie. Ces itinéraires ne sont plus forcément à jour, mais ils peuvent servir de base pour prévoir une rando en itinérance. N'hésitez pas à contacter le bureau si vous en avez besoin !

Une superbe randonnée d'automne aux vues inoubliables...



Patrick Loste ▶ Fred74 10 min · 🌐

Au départ du Logis de la Marmotte, Tour pédestre et Équestre en Vallée Verte: traversée des crêtes de Burdignin, du fond de la Vallée et la traversée intégrale des crêtes d'Hirmentaz. 7h de randonnée avec mes 2 poilus.

Patrick Loste en Vallée Verte peut vous renseigner sur les possibilités de randonnées et hébergements d'un ou plusieurs jours sur son secteur.  
[patrick.loste@alpnature.fr](mailto:patrick.loste@alpnature.fr)

Nous disposons également d'une liste d'hébergements sur la Haute-Savoie par secteur. Nous avons demandé la participation des adhérents pour la remise à jour de cette liste.

**Belles randonnées à tous, et à bientôt sur les chemins !**

Pour nous contacter, proposer des manifestations, envoyer des photos, petites annonces, suggestions, etc. écrivez-nous à l'adresse [ecurie74@free.fr](mailto:ecurie74@free.fr). Pour visiter le blog : <http://ecurie74.free.fr/> page Facebook : <https://www.facebook.com/Fred74-351141445297352>

Rédaction : Chantal, Jacqueline